



08/07/26

BULLETIN D'ADHESION

jeunesse

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS

> **Pôle enfance/relais de quartier/PIJ**

> **OBJET** : Adhésion jeunesse

DEMANDE D'ADHÉSION JEUNESSE 2026/2027

Toutes les structures du service municipal de la jeunesse sont des lieux ouverts à vos initiatives, vos projets, vos idées sur la vie de votre quartier. Vous y trouverez les informations utiles sur ce qui vous intéresse de la vie associative et municipale de Saran.
La demande d'adhésion jeunesse est à votre disposition dans les différents relais de quartier ainsi qu'à l'IJ (Information Jeunesse).

Validité du bulletin d'adhésion : de septembre N à août N+1

Son coût : 10€

Cette adhésion permet d'accéder aux activités proposées par le service jeunesse : **gratuites** pour certaines (animations de quartiers,...), **tarifées** mais avec une participation communale pour d'autres (entrées, spectacles, sorties...).

AUTORISATION PARENTALE

A remettre à un animateur ou en mairie (relais de quartier ou Point Information Jeunesse)

Je soussigné(e) :

Domicilié(e) :

Téléphone :

E-Mail :@.....

☐ Autorise mon enfant

Nom : / Prénom :

Sexe : ☐ Garçon ☐ Fille / Date de naissance : / Age :

à fréquenter et à participer aux activités organisées par les animateurs «jeunesse »

Assurance extra-scolaire : N° :

« Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service du Point Information Jeunesse. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »

☐ Je déclare exacts les renseignements portés sur cette autorisation



Saran
{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

-----DROIT A L'IMAGE-----

Dans le cadre de leurs animations, le service jeunesse peut être amené à prendre des photos de votre (vos) enfant(s). Afin de promouvoir et de valoriser ces initiatives, les équipes peuvent les utiliser pour toute forme de publication (plaquette, site de la ville, journal Repères...). Afin de respecter les articles de lois en référence au code civil du droit à l'image, nous vous demandons de cocher votre décision ci-dessous :

- ☐ Autorise
☐ N'autorise pas

Les services de la ville de Saran à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif les photos (ou vidéos) comportant l'image de mon (mes) enfant(s).

Cette autorisation est valable à compter de la date de signature de cette demande d'adhésion.

-----CHOIX D'ACTIVITÉ(S)-----

Nous vous remercions de cocher (ci-dessous) les cases correspondant aux activités de votre enfant.

- | | |
|--|--|
| ☐ Club mécanique | ☐ Local enfance Vilpot |
| ☐ Relais de quartier Chêne Maillard | ☐ Structure été |
| ☐ Club projet | ☐ Relais de quartier Vilpot |

Pour le club méca(nique) :

Je soussigné(e)-----, responsable légal de-----,

- ☐ Autorise mon enfant à accéder seul au Club Mécanique et à quitter librement la structure pendant ses horaires d'ouverture.
☐ Je reconnais être responsable des déplacements de mon enfant entre le Club Mécanique et tout autre lieu et décharge la Ville de toute responsabilité en dehors du temps de présence effectif de mon enfant au sein de la structure.

Signature obligatoire pour l'ensemble des points cités (validation des renseignements apportés, autorisation du droit à l'image et choix des activités)

A Saran, le.....

☐ Lu et approuvé
Signature

✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

-----RETOUR VALIDATION ADHÉSION JEUNESSE-----

Nous vous informons des suites données à la demande d'adhésion jeunesse pour l'année scolaire

- ☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable

A Saran, le.....

Signature de l'agent municipal (son nom et prénom):

Signature

.....